

Transports

La Champagne est ravie du retour du L à Bernex

Le bus retrouve son ancien tracé, mais à une cadence diminuée. Les communes applaudissent

Luca Di Stefano

Après avoir été transformée, supprimée, ballottée, la ligne L retrouve son tracé originel. A partir du 14 décembre, le bus au départ d'Avusy, en direction de Lancy, traversera à nouveau le village de Bernex. En parallèle, son parcours se terminera aux Esserts et non au Stade de Genève. Car le constat était unanime: les bus sont désespérément vides lorsqu'ils traversent Lancy. Proposée aux communes concernées, cette solution fait l'unanimité parmi les autorités locales. Elle s'accompagne d'une nouvelle cadence.

Pour comprendre le parcours chaotique de cette ligne, un retour en arrière s'impose. En 2011, le trolleybus No 2 au départ de Bernex est supprimé au profit du tram 14. Afin de permettre aux habitants de la Champagne d'accéder au tram, les lignes L et K font de la rue de Bernex un passage de bus par jour. Pour les riverains, c'est trop. Suite notamment à des pétitions, les lignes K et L sont modifiées. A partir de décembre 2013, elles contournent Bernex par la route de Chancy.

Accès au village «vital»

Mais voilà que les communes de la Champagne montent au front. «Pour nous, il est vital de pouvoir accéder au village de Bernex: c'est là que se trouvent les services sociaux, l'état civil, les banques et les commerces. Avec les communes de Soral et d'Avusy, nous avons demandé ce retour en chœur, assure Hubert Dethurens, maire de Laconnex. De plus, les convois avaient tendance à prendre du retard, engoncés dans les bouchons de la route de Chancy.»



La ligne L va à nouveau emprunter la rue de Bernex. Elle a succédé au trolleybus No 2. PASCAL FRAUTSCHI



En conséquence, les TPG ont proposé aux autorités la solution suivante: le K ne change pas; le L reprend son tracé d'antan, mais à une cadence restreinte (toutes les vingt minutes au lieu de quinze) dès le 14 décembre. «Oui, nous sommes satisfaits, clame Hubert Dethurens. Nous avons mis des années à obtenir cette ligne; un an après sa mise

en service, on nous la retirait! Ce retour, c'est du bon sens!» A Bernex, Cyril Huguenin, conseiller administratif en charge des Transports, accueille à son tour positivement le retour du L dans le centre du village. «Dans la balance entre le bien-être des riverains et les besoins des communes alentour, nous avons fait un pas vers nos voisins. On ne peut

pas être un pôle régional et ne pas en assumer les conséquences. Mais la nouvelle cadence est adaptée. Le nombre de passages va augmenter au centre du village, mais ce ne sera pas aussi massif qu'avant 2013; l'augmentation ne sera que de 15%», assure-t-il.

Encore trop de nuisances

Ainsi, on se félicite dans les mairies. L'Association qualité de vie à Bernex-Confignon (ASBEC), elle, salue également la mesure, mais rappelle les enjeux multiples dans cette région en mutation: «Nous sommes satisfaits du retour du L dans le village, notamment parce qu'il permet une meilleure desserte pour les habitants de Sézanne, fait savoir Alain Rouiller, président. Cela ne signifie pas qu'il ne faut pas mettre fin aux nuisances causées par les moteurs au diesel de ces bus. De manière générale, il faut réduire le trafic dans la rue de Bernex.» Très prochainement, une lettre sera adressée aux autorités communales et cantonales en ce sens.

Le Mandement voue l'usine Pôle Bio aux gémonies

Lors d'une séance publique, les riverains ont exprimé toute leur méfiance envers le projet de compostage et de biogaz

Dans le Mandement, le projet d'usine de biogaz et de compostage Pôle Bio ne semble pas vraiment le bienvenu. Mercredi, à la salle communale de Satigny, le conseiller d'Etat Luc Barthassat et le directeur général de l'Environnement, Daniel Chambaz, ont beaucoup ramé pour tenter de convaincre la centaine de personnes venues à une séance d'information publique. Pas sûr qu'ils y soient parvenus.

Au début, le public a sagement écouté la présentation du projet, porté par un partenariat public-privé entre les Services industriels de Genève (SIG) et les entreprises Serbeco et Helvetia Environnement. Pour rappel, il s'agit de construire une usine de traitement des déchets verts dans la zone industrielle du Bois-de-Bay, en rem-

placement de la décharge du Nant de Châtillon, à Bernex, qui arrive en bout de vie. Pôle Bio est prévue pour traiter annuellement 30 000 tonnes de bois usagé qui sera brûlé et 40 000 tonnes de déchets organiques qui seront compostés ou méthanisés. Cela permettra de produire 20 gigawattheures d'électricité, 70 GWh de chaleur et 10 GWh de biogaz. Soit de quoi couvrir les besoins énergétiques de 10 000 ménages. La demande d'autorisation de construire est en cours d'examen à l'Etat.

Le problème, c'est que les habitants de Satigny, de Peney et de Vernier, entre autres, ne veulent pas de cette usine dans leur jardin. Ils redoutent les nuisances qu'elle apportera, en particulier les mauvaises odeurs, la surcharge de trafic routier et les émanations de particules fines de la cheminée. Du coup, à l'heure des questions, les mains se lèvent de toutes parts. Riverains, conseillers municipaux, représentants d'associations, tous sont très remontés contre Pôle Bio.

Daniel Chambaz et les spécialistes ont beau dire et redire que, contrairement au Nant de Châtillon, les installations de Pôle Bio seront confinées dans des locaux hermétiques et que les normes les plus strictes de l'Ordonnance fédérale pour la protection de l'air seront appliquées, les opposants

«Il faut bien se partager les nuisances entre les communes»

Luc Barthassat Conseiller d'Etat

n'en démontent pas. «Il ne faut pas prendre les enfants du bon Dieu pour des canards sauvages!» lance Robert Preisig, conseiller municipal démocrate-chrétien à Satigny et président de l'Association des voisins de l'usine des Cheneviers et environs, qui s'est apparemment documenté sur le dossier. «Il est impossible qu'il n'y ait pas d'odeurs.» Les prévisions selon

lesquelles la circulation routière n'augmentera que de 4% et le transport lié à Pôle Bio ne représentera que 2,5% du trafic général dans la région laissent également l'assistance sceptique.

En somme, ce que veulent les riverains, c'est qu'on construise cette usine n'importe où sauf dans le Mandement. Pourquoi ne pas la mettre aux Cheneviers, à côté de l'usine d'incinération, au lieu d'aller créer de nouvelles nuisances à un kilomètre de là? Daniel Chambaz évoque des problèmes de place et de déclassement de la zone agricole. «Personne n'a envie de cette usine à côté de chez soi, alors il faut bien se partager les nuisances entre les communes», ajoute, à bout de patience, Luc Barthassat, ce qui déclenche des éclats de rire et des huées. «Vous ne nous avez pas convaincus sur votre capacité à étudier d'autres solutions d'implantation», rétorque Christina Meissner, députée UDC au Grand Conseil et conseillère municipale vernio-lane, **Antoine Grosjean**

A Veyrier, les conseillers absents ont toujours tort

L'insolite

Au pied du Salève, la moindre absence au Conseil municipal peut avoir des conséquences majeures

On ne saurait dire où se cache le diable à Veyrier. Mais une chose est sûre, il est dans les détails.

Résumons la situation politique locale. Deux blocs s'affrontent ouvertement sur plusieurs questions: crèche, service social... Point d'orgue du rifi, le projet immobilier des Grand-Esserts. Les joutes se disputent au Conseil municipal, qui compte 25 sièges. D'un côté, la majorité totalise 13 membres répartis entre le PDC, Veyrier-Ensemble, socialistes et Verts. En face, le PLR compte 10 représentants et s'est allié à une élue, officiellement indépendante, mais affiliée aux Verts libéraux. Sachant qu'un élu MCG est absent depuis plusieurs mois pour raisons de santé, le match se joue à 13 contre 11.

Dans un tel contexte, la moindre absence peut peser lourd. Très lourd. On aurait presque envie d'affirmer que l'absence d'un ou deux conseillers municipaux peut déterminer l'avenir de la commune. Prenons le projet des Grand-Esserts. Sur le Plateau de Vessy,

l'Etat prévoit de construire 1200 logements et un centre commercial à partir de 2017. Mercredi, lors du Conseil municipal extraordinaire organisé pour faire voter un nouveau règlement (instauration d'un comité de pilotage), les rangs de la majorité déplorèrent une absence. Dès lors, si la minorité s'était présentée au complet et qu'au passage, le MCG s'était rallié à sa cause, ce nouveau règlement ne serait pas passé. En conséquence, le maire PLR Thomas Barth aurait pu continuer à gérer seul le dossier des Grand-Esserts. Et nul doute que le projet n'aurait pas été conduit de manière similaire. Mais avec des si... Surtout que les frondeurs libéraux-radicaux ont préféré contester la validité de cette séance extraordinaire et quitter la salle. Ils savaient qu'en cas d'égalité 12-12, c'est le président du Municipal qui aurait été amené à voter. Celui-ci étant PDC, il aurait fait pencher la balance de l'autre côté.

«Il n'y a pas de consigne particulière en matière de présence», assurent les chefs de groupe veyrieres les uns après les autres. Voilà pourquoi les absences sont peu nombreuses au pied du Salève. Ailleurs, on peut facilement prétexter un enfant malade, une soirée de la gym ou le repas du foot. A Veyrier, la moindre absence pourrait entrer dans l'histoire. **L.D.S.**

Bellevue propose de collecter les vieux sapins

La Commune a lancé un sondage auprès des habitants en vue d'offrir un ramassage post-fêtes des arbres de Noël

Les Bellevistes sont appelés aux urnes. Ou plutôt à l'urne, pour y déposer leurs impressions sur le ramassage des sapins de Noël. La Commune vient de lancer un questionnaire pour évaluer si une récupération porte-à-porte des sapins «naturels» après les fêtes séduisait la population. «En début d'année, nous avons discuté d'un tel ramassage avec l'entreprise chargée de la levée des déchets, car cela se fait déjà dans d'autres communes, rapporte Enrica D'Alfonso, responsable du développement durable. Mais celle-ci nous a répondu que c'était parfois compliqué: les gens laissent des guirlandes et autres décorations sur l'arbre.» Le sapin qui fait le trottoir doit être nu. Sinon la Voirie doit le dépouiller elle-même de tout ornement avant de pouvoir l'envoyer au compost, et ça prend du temps. L'idée est donc restée en



Pour le compost, le sapin doit être dépouillé de tout ornement.

suspens, jusqu'à il y a deux semaines: un jeune de la commune, titulaire d'un permis poids lourd, a proposé de s'improviser ramasseur de conifères. «Le délai était trop court pour concrétiser cela pour Noël, continue la responsable. Mais nous avons lancé le sondage et, s'il y a un engouement, nous proposerons ce service l'an prochain.» Le formulaire est disponible en mairie et sur le site de la commune, à remplir d'ici au 15 janvier. **Aurélien Toninato**

Les Palettes «on ice»

Lancy Projet concrétisé par le contrat de quartier Palettes-Bachet, une patinoire saisonnière s'installe à l'avenue des Communes-Réunies. Inauguration ce samedi 13, à 14 h. **L.D.S.**

Emigration italienne

Vernier Un monument en reconnaissance du rôle des émigrés italiens dans le développement de Vernier sera inauguré ce samedi, à 11 h, au centre commercial du Lignon. **L.D.S.**

Séances publiques Conseils municipaux de la semaine

Lundi: Vandoeuvres, 18 h, à la mairie. Soral, 18 h 30, à la mairie. Grand-Saconnex, 20 h, salle communale des Délices. Jussy, 20 h, à la mairie. Presinge, 20 h, à la mairie. Troinex, 20 h, à la mairie. **Mardi:** Chancy, 19 h, à la mairie. Onex, 19 h, salle du Conseil municipal (place Duchêne). Anières, 20 h, à la mairie. Plan-les-Ouates, 20 h, à la mairie. Veyrier, 20 h, à la mairie. Avusy, 20 h 30, à la mairie. Collex-Bossy, 20 h 30, à la mairie. Confignon, 20 h 30, à la salle Berthet. Genthod, 20 h 30, à la mairie. **Jeudi:** Gy, 19 h 15, à la mairie. Avully, 19 h 30, à la mairie. Lancy, 20 h, à la mairie. Perly-Certoux, 20 h, à la mairie. Puplinge, 20 h 30, à la mairie.